

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 106 (1961)  
**Heft:** 7

**Artikel:** Le sort du général vaincu  
**Autor:** Steiner, E.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-343060>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 04.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Le sort du général vaincu

Le chef militaire qui a perdu une grande bataille, voire même une bataille décisive, s'expose avant tout à l'accusation d'incapacité, souvent de négligence coupable et parfois d'intelligence avec l'ennemi. Quelques exemples vont le démontrer.

Dans les époques agitées on est très facilement enclin à attribuer un insuccès militaire à la trahison. Tel fut le sort des généraux Custine en 1793 et Beauharnais en 1794. Ils furent tous deux condamnés à mort et guillotins. Ils appartenaient d'ailleurs à la noblesse, ce qui aggravait leur cas.

En revanche le général Dumouriez, vaincu en 1793 par les Autrichiens à Neerwinden, ne se laissa pas arrêter par les commissaires politiques envoyés par la Convention. Il fit arrêter ces derniers et les livra aux Autrichiens ; il passa lui-même à l'ennemi avec une partie de son armée.

En 1808 le général Dupont capitula à Baylen en Espagne, ce qui causa la perte de la plus grande partie de son armée. Traduit en Conseil de guerre et condamné à la détention, il fut gracié par le roi Louis XVIII et nommé Ministre de la Guerre.

En 1849 le général de division piémontais Ramorino, originaire de Gênes, désobéit à l'ordre reçu d'occuper avec sa division la rive gauche du Pô et permit ainsi aux Autrichiens d'envahir le territoire piémontais. Cet acte inexplicable détermina la perte de la guerre. Ramorino fut condamné à mort par un Conseil de guerre et fusillé.

Le sort du général autrichien Ludwig von Benedeck fut tragique aussi, bien que d'une autre manière. Né en 1804, il avait fait une brillante carrière dans l'armée autrichienne ; il s'était surtout distingué dans la campagne d'Italie de 1859. Par la suite il fut nommé généralissime (Generalfeldzeugmeister) et en 1866 l'Empereur François-Joseph lui demanda de se charger du commandement de l'armée du Nord. Benedeck

refusa d'abord en alléguant qu'il ne connaissait ni le terrain où il devait se battre, ni l'ennemi qu'il devait rencontrer, c'est-à-dire la formidable armée prussienne, pourvue d'un fusil moderne. Finalement il obtempéra à l'ordre reçu et perdit la bataille décisive de Königsgrätz (3 juillet 1866). Traduit en Conseil de guerre avec 4 autres généraux, il vit l'accusation suspendue par l'Empereur et fut relevé de son commandement. L'opinion publique lui attribua, à tort du reste, toute la responsabilité de la défaite. Il se retira à Graz où il mourut en 1880.

Le Maréchal Bazaine, qui s'était distingué dans la campagne du Mexique, joua un rôle peu clair dans la guerre franco-allemande de 1870 : il se laissa enfermer dans la forteresse de Metz, entretint des négociations suspectes avec Bismarck et finalement capitula. Après la fin de la guerre, il fut condamné à mort par un Conseil de guerre ; cette peine fut commuée en détention perpétuelle. Bazaine s'échappa de prison, probablement grâce à l'aide de sa femme, une riche Mexicaine, et finit ses jours en exil.

Citons un dernier exemple de l'histoire contemporaine : en 1922 l'armée grecque fut complètement défaite par les Turcs en Asie Mineure. Plusieurs ministres et le Général en chef de l'armée vaincue furent condamnés à mort par un Conseil de guerre et exécutés. Cette rigueur ne fut pas comprise dans les autres pays, en particulier en Italie.

Deux anciens maréchaux, pourtant vaincus eux aussi, furent beaucoup plus heureux que ceux que nous venons de citer. Le Maréchal Mac Mahon fut nommé Président de la République française en 1873 et se distingua par la fermeté avec laquelle il sut défendre la République contre les royalistes. En 1925 le peuple allemand nomma le Maréchal Hindenburg, âgé déjà de 78 ans, Président du Reich. Ce choix ne fut guère heureux, car le vieux Maréchal, un homme parfaitement honnête, ne sut résister aux menées des nazis qui arrivèrent au pouvoir, encore de son vivant, en janvier 1933.

D<sup>r</sup> E. STEINER